

Lettre d'information et de non-opposition pour les enfants inclus dans l'étude sur la validité de l'échelle de triage des urgences pédiatriques de l'hôpital Armand Trousseau.

Paris, le 20 septembre 2022

Bonjour,

Aux urgences pédiatriques, nous accueillons tous les ans un nombre plus important d'enfants. Nous avons donc besoin, lors de ton arrivée aux urgences, de pouvoir évaluer si un médecin doit te voir immédiatement ou très rapidement ou non. C'est pour cette raison que lors de ton arrivée aux urgences, tes parents et toi êtes accueillis par une infirmière d'orientation et d'accueil. Cette infirmière recueille différentes informations (telles que le motif de ta visite, ton âge, la vitesse à laquelle tu respires et à laquelle ton cœur bat...) et décide, en fonction de ces informations, de l'ordre de priorité auquel tu dois être vu par un médecin. Cet accueil par l'infirmière s'appelle « triage ». Il existe des outils appelés échelles de triage qui aident l'infirmière à décider. Cependant, il n'existe aucune échelle de triage française.

L'équipe des médecins et infirmiers du service d'urgences pédiatriques de l'hôpital Armand Trousseau a créé en 2017 puis utilise depuis une nouvelle échelle de triage : l'échelle de Trousseau. Il est important pour nous de savoir si cette échelle de triage fonctionne bien.

Ainsi, nous effectuons une étude dont l'objectif est d'évaluer si l'échelle de triage créée aux urgences pédiatriques de l'hôpital Armand Trousseau permet de bien prioriser les visites aux urgences. Cette étude consiste à extraire le niveau de triage de l'ensemble des visites ayant eu lieu en 2019 aux urgences pédiatriques de l'hôpital Trousseau et d'évaluer la proportion de visites ayant abouti à une hospitalisation et le nombre de ressources utilisées (prise de sang, examens radiologiques, traitements...) en fonction du niveau de triage ayant été retenu. Pour chaque visite ayant eu lieu en 2019, nous faisons une extraction informatique de données concernant la visite comme l'âge et le sexe de l'enfant, ou encore la date et l'heure de la visite, ainsi que des informations médicales recueillies lors de la visite.

Si tu as consulté aux urgences en 2019, les données concernant ta visite vont être recueillies.

Conformément à la réglementation, le Comité d'éthique de la société Française de Pédiatrie a examiné ce projet le XX/XX/2022 et n'a pas émis d'opposition à sa réalisation. Dans le cadre de cette collecte de données, les données médicales et personnelles qui pourraient te concerner sont rendues confidentielles par un codage sans mention de ton nom ni prénom. Ainsi, aucune donnée concernant ton identité n'est collectée. Cela signifie que les données utilisées pour faire cette étude sont strictement confidentielles : il ne sera pas possible pour quiconque de savoir que ces données te décrivent.

Tu peux t'opposer à la participation de cette étude. Cela ne changera pas la manière dont tu as été traité ou sera traité par la suite. La participation à une étude étant toujours facultative, tu peux t'opposer à participer sans avoir besoin de t'en justifier. Si tu ne souhaites pas participer, parles en à tes parents pour vous nous contactez :

- Par téléphone au 01 44 73 64 87
- Ou en envoyant un email à l'adresse : [secretariat.urgences@trs.aphp.fr](mailto:secretariat.urgences@trs.aphp.fr)

Cette étude est coordonnée par le Dr Romain Guedj à l'Hôpital Trousseau, Paris.

Tu peux à tout moment joindre le coordonnateur de l'étude au 01 44 73 84 43 pour obtenir des réponses aux questions que tu te poses. Nous te remercions par avance de ton aide.

Dr Romain Guedj, Investigateur Principal de l'étude. Service des Urgences. Hôpital Armand Trousseau.  
Paris